

<b>Séance du conseil municipal de mardi 10 octobre 2023 à 20 heures</b>			
Commune de LACAVE 46		Convocation du 4 octobre 2023	
<b>Présents</b> : Mesdames Messieurs : BUFFAROT CHAMBON ELISABETH LAGARRIGUE MAGNIEN ROUGIE ROUSTEAU SABARROS			
<b>Absent(e)(s)</b> : Madame BAEY			
<b>Pouvoir(s)</b> : Laure BAEY à Angélique SABARROS			
<b>en exercices : 9</b>	<b>Présents : 8</b>	<b>Votant(s) : 9</b>	<b>Quorum : 5</b>
Secrétaire de séance : Madame Martine BUFFAROT Assisté(e) de la secrétaire de mairie			
<b>Procès-verbal de SEANCE</b>			

Ouverture de séance

<b>ordre du jour</b>	
<b>1</b>	Désignation du secrétaire de séance
<b>2</b>	Approbation du procès-verbal de séance du 26 septembre 2023
<b>3</b>	ADRESSAGE délibération - pour valider les noms attribués à l'ensemble des voies communales - pour adopter les dénominations - pour choisir le modèle de panneaux de rues parmi les exemples
<b>4</b>	EAU POTABLE rapport relatif au prix et à la qualité du service public pour l'exercice 2022
<b>5</b>	Participation financière à la protection sociale des agents présentation et délibération
<b>6</b>	Décisions du Maire
<b>7</b>	Compte rendu de réunions
<b>8</b>	Informations & questions diverses

**1 Désignation du secrétaire de séance**  
Martine BUFFAROT est désigné(e) secrétaire de séance

**2 Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2023**  
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Concernant le POINT 5 : Décisions modificatives : Camille ELISABETH indique que la phrase suivante est ajoutée :

« Les décisions modificatives ci-dessus sont votées à l'unanimité par les membres de la séance. ».  
Sans objection, les conseillers à l'unanimité adoptent le rajout de la phrase dans le procès-verbal.

- Valider les noms attribués à l'ensemble des voies communales
- Adopter les dénominations
- Choix du modèle de panneaux de rues parmi les exemples

Philippe MAGNIEN présente le travail effectué par secteur en concertation avec les habitants, la restitution avec les élus puis le rendu effectué par le service du SDAIL du Lot qui a rapproché les souhaits des élus et des groupes de travail avec le cadastre du territoire.

Il indique qu'une fois la validation des adresses, un courrier sera transmis aux habitants pour leur communiquer leur adresse postale.

Après discussion, Camille ELISABETH demande aux conseillers municipaux de voter.

*La délibération adoptée par le conseil municipal est la suivante :*

Par délibération du 3 décembre 2020, le Conseil municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en oeuvre.

Le premier Adjoint informe les membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des rues et places, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- VALIDE les noms attribués à l'ensemble des voies communales,
- AUTORISE Monsieur/Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- ADOPTE les dénominations suivantes :

Lieux_dits	Noms_des Voies	Numérotation des Habitations
LES BOUYGUES	Chemin colombier	451
LACAVE	Chemin de la Bisoché	84
LACAVE	Chemin de la Bisoché	96
LE FRAU	Chemin de la Borie Sèche	1515
LE BOUGAYROU	Chemin de la Côte	40
LE BOUGAYROU	Chemin de la Côte	61
LA RIVIERE	Chemin de la Rivière	154
LE PECH	Chemin de la Rivière	384
LES BERTOUX	Chemin de l'Ouyse	56
VAEILLE	Chemin de l'Ouyse	280
VAEILLE	Chemin de l'Ouyse	305
LES BARRADES	Chemin de Peyrelevade	180
LES BARRADES	Chemin de Peyrelevade	230
LES BARRADES	Chemin de Peyrelevade	30
LES BARRADES	Chemin de Peyrelevade	32
PEYRE LEVADE	Chemin de Peyrelevade	264
LES BOULANGERS	Chemin de Valeille	30
LES BOULANGERS	Chemin de Valeille	60
LES BOULANGERS	Chemin de Valeille	116
LES BOULANGERS	Chemin de Valeille	15
LES BERTOUX	Chemin des Bertoux	209
LES BERTOUX	Chemin des Bertoux	296

LES BERTOUX	Chemin des Bertoux	249
LES BERTOUX	Chemin des Bertoux	233
LES BERTOUX	Chemin des Bertoux	401
LES BERTOUX	Chemin des Bertoux	190
LES BERTOUX	Chemin des Bertoux	348
LES BERTOUX	Chemin des Bertoux	163
LES BERTOUX	Chemin des Bertoux	311
LES BERTOUX	Chemin des Bertoux	211
LES BERTOUX	Chemin des Bertoux	164
LES ROCS	Chemin des Rocs	119
LES ROCS	Chemin des Rocs	35
VIGNES LONGUES	Chemin des Rocs	178
VIGNES LONGUES	Chemin des Rocs	120
VIGNES LONGUES	Chemin des Rocs	68
BELCASTEL	Chemin du Four Ancien	38
BELCASTEL	Chemin du Four Ancien	238
BELCASTEL	Chemin du Four Ancien	240
BELCASTEL	Chemin du Four Ancien	135
LE FRAU	Chemin du Frau	190
LES CHAMPS HAUTS	Chemin du Piquestiale	20
LACAVE	Chemin du Presbytère	76
LACAVE	Chemin du Presbytère	20
LACAVE	Chemin du Presbytère	1
CANTELOUBE	Chemin du Puits de l'Eglise	2
BELCASTEL	Chemin du Travail	46
BELCASTEL	Chemin du Travail	274
BELCASTEL	Chemin du Travail	115
LES BERTOUX	Chemin La Traverse	223
LES BERTOUX	Chemin La Traverse	2
LES BERTOUX	Chemin Le Raspailou	28
LES BOUTES ET COMBE BOUYSSOU	Chemin les Combes et Bouyssou	154
LES BOUTES ET COMBE BOUYSSOU	Chemin les Combes et Bouyssou	28
LES BOUTES ET COMBE BOUYSSOU	Chemin les Combes et Bouyssou	80
LES BOUTES ET COMBE BOUYSSOU	Chemin les Combes et Bouyssou	51
PECH DE BELCASTEL	Chemin les Combes et Bouyssou	43
BOURGNUO	Colombier	89
BOURGNUO	Colombier	17
LE BOUGAYROU	Impasse des Battages	16
LE BOUGAYROU	Impasse des Battages	112
LE BOUGAYROU	Impasse des Battages	47
LE BOUGAYROU	Impasse des Battages	110
LE BOUGAYROU	Impasse des Battages	113
LE BOUGAYROU	Impasse des Battages	27
LE BOUGAYROU	Impasse des Battages	60
LACAVE	Impasse des Conques	30
LACAVE	Impasse des Conques	63
LES CONQUES	Impasse des Conques	107
LES CONQUES	Impasse des Conques	355
LES CONQUES	Impasse des Conques	255
LES CONQUES	Impasse des Conques	109
LE CHAMP DE ROUSSILLE	Impasse des Sols	46
LE CHAMP DE ROUSSILLE	Impasse des Sols	48
CANTELOUBE	Impasse du 14 juillet	39
CANTELOUBE	Impasse du 14 juillet	10
SAUME MORTE	Impasse du 14 juillet	88
LE CAUSSE DE CAVE	Impasse du Causse de Cave	560

CANTELOUBE	Impasse du Chant du Coq	15
BELCASTEL	Impasse du Château	240
BELCASTEL	Impasse du Château	289
BELCASTEL	Impasse du Château	300
BELCASTEL	Impasse du Château	242
BELCASTEL	Impasse du Château	302
LE BOUGAYROU	Le Coustalou	41
LACAVE	Place	1
CANTELOUBE	Place du Couderc Bas	1
LE BOUGAYROU	Place du Rampeau	1
COMBE CUILLER	Route Armand Viré	680
LA BARTHE	Route Armand Viré	2786
LA BARTHE	Route Armand Viré	2848
LA BARTHE	Route Armand Viré	2820
LA RIVIERE	Route Armand Viré	303
LA RIVIERE	Route Armand Viré	2135
LA RIVIERE	Route Armand Viré	1345
LA RIVIERE	Route Armand Viré	2133
LACAVE	Route Armand Viré	150
LACAVE	Route Armand Viré	143
LACAVE	Route Armand Viré	249
LACAVE	Route Armand Viré	38
LACAVE	Route Armand Viré	23
LACAVE	Route Armand Viré	20
LACAVE	Route Armand Viré	73
LACAVE	Route Armand Viré	95
LACAVE	Route Armand Viré	221
LACAVE	Route Armand Viré	236
LACAVE	Route Armand Viré	21
LACAVE	Route Armand Viré	61
LES CHAMPS	Route Armand Viré	2595
BELLEMIRE	Route de Bellemire	565
BELLEMIRE	Route de Bellemire	541
BELLEMIRE	Route de Bellemire	439
BELLEMIRE	Route de Bellemire	384
BELLEMIRE	Route de Bellemire	388
BELLEMIRE	Route de Bellemire	545
BELLEMIRE	Route de Bellemire	386
LES CHAMPS	Route de Bellemire	41
LES CHAMPS	Route de Bellemire	109
BELLEMIRE	Route de la Barthe	135
BELLEMIRE	Route de la Barthe	84
LA BARTHE	Route de la Barthe	364
LA BARTHE	Route de la Barthe	360
LA BARTHE	Route de la Barthe	362
LA BARTHE	Route de la Barthe	264
LE BOUGAYROU	Route de la Barthe	175
LES CHAMPS	Route de la Barthe	304
LES CHAMPS	Route de la Barthe	291
LA RIVIERE	Route de la Borgne	275
LA RIVIERE	Route de la Borgne	165
LE BOUGAYROU	Route de la Borgne	79
LES CLAUZELS	Route de la Courgnoulade	69
LE BOUGAYROU	Route de Pélissier	400
LE BOUGAYROU	Route de Pélissier	336
LE BOUGAYROU	Route de Pélissier	130
LE BOUGAYROU	Route de Pélissier	214
LE BOUGAYROU	Route de Pélissier	246
LE BOUGAYROU	Route de Pélissier	215
LE BOUGAYROU	Route de Pélissier	310
LE BOUGAYROU	Route de Pélissier	217

LES CHAMPS HAUTS	Route de Pélissier	501
PECH DE NADAILLAC	Route de Pélissier	2225
PELISSIER	Route de Pélissier	2511
PELISSIER	Route de Pélissier	2371
PELISSIER	Route de Pélissier	2319
PELISSIER	Route de Pélissier	2415
PELISSIER	Route de Pélissier	2661
PELISSIER	Route de Pélissier	2673
GOURSARELLE	Route de Rocamadour	220
LE SUD	Route de Rocamadour	1037
LE SUD	Route de Rocamadour	1015
LE SUD	Route de Rocamadour	729
LE SUD	Route de Rocamadour	961
LES BERTOUX	Route de Rocamadour	594
PEYRE LEVADE	Route de Rocamadour	1370
SOLE DES BOULANGERS	Route de Rocamadour	2401
LES ALIEZES	Route des Alièzes	1861
CANTELOUBE	Route des Coudercs	844
CANTELOUBE	Route des Coudercs	703
CANTELOUBE	Route des Coudercs	563
CANTELOUBE	Route des Coudercs	1036
CANTELOUBE	Route des Coudercs	855
CANTELOUBE	Route des Coudercs	900
CANTELOUBE	Route des Coudercs	629
CANTELOUBE	Route des Coudercs	950
CANTELOUBE	Route des Coudercs	600
CANTELOUBE	Route des Coudercs	971
CANTELOUBE	Route des Coudercs	1175
CANTELOUBE	Route des Coudercs	1000
CANTELOUBE	Route des Coudercs	974
CANTELOUBE	Route des Coudercs	927
CANTELOUBE	Route des Coudercs	1020
PUITS DE L'EGLISE	Route des Coudercs	300
SAUME MORTE	Route des Coudercs	620
SAUME MORTE	Route des Coudercs	500
BELCASTEL	Route des Deux Châteaux	785
BELCASTEL	Route des Deux Châteaux	946
BELCASTEL	Route des Deux Châteaux	908
BELCASTEL	Route des Deux Châteaux	866
BELCASTEL	Route des Deux Châteaux	781
CHT DE LA TREYNE	Route des Deux Châteaux	3135
LA PLANTADE	Route des Deux Châteaux	2611
LE GRAVIER	Route des Deux Châteaux	2161
LES CLAUZELS	Route des Deux Châteaux	2330
LES CLAUZELS	Route des Deux Châteaux	2386
LES SOLES	Route des Deux Châteaux	3134
PECH DE BELCASTEL	Route des Deux Châteaux	945
BOURGNOU	Route du Bourgnou	912
BOURGNOU	Route du Bourgnou	909
VERDOIRE	Route du Bourgnou	246
VERDOIRE	Route du Bourgnou	260
VERDOIRE	Route du Bourgnou	30
VERDOIRE	Route du Bourgnou	289
LA BORGNE	Route du Pas du Buis	306
LA RIVIERE	Route du Pas du Buis	600
BELCASTEL	Route du Vieux Pont	560
BELCASTEL	Route du Vieux Pont	366
GOURSARELLE	Route du Vieux Pont	260
MEYRAGUET	Rue de la Bicoque	433
MEYRAGUET	Rue de la Bicoque	285
MEYRAGUET	Rue de la Bicoque	420

MEYRAGUET	Rue de la Bicoque	284
MEYRAGUET	Rue de la Bicoque	445
MEYRAGUET	Rue de la Bicoque	446
MEYRAGUET	Rue de la Bicoque	407
MEYRAGUET	Rue de la Bicoque	491
MEYRAGUET	Rue de la Bicoque	26
MEYRAGUET	Rue de la Bicoque	458
LE PECH	Rue de la Bourgnette	702
LE PECH	Rue de la Bourgnette	190
LE PECH	Rue de la Bourgnette	360
LE PECH	Rue de la Bourgnette	409
LE BOUGAYROU	Rue de la Boutique	50
MEYRAGUET	Rue de la Carrière	300
MEYRAGUET	Rue de la Carrière	165
MEYRAGUET	Rue de la Carrière	201
MEYRAGUET	Rue de la Carrière	15
MEYRAGUET	Rue de la Carrière	20
MEYRAGUET	Rue de la Carrière	125
MEYRAGUET	Rue de la Carrière	70
LES BOUTES ET COMBE BOUYSS	Rue de la Combe du Bois de Breil	50
MEYRAGUET	Rue de Meyraguet	257
MEYRAGUET	Rue de Meyraguet	51
MEYRAGUET	Rue de Meyraguet	370
MEYRAGUET	Rue de Meyraguet	49
MEYRAGUET	Rue de Meyraguet	217
MEYRAGUET	Rue de Meyraguet	194
MEYRAGUET	Rue de Meyraguet	390
MEYRAGUET	Rue de Meyraguet	321
VIGNES LONGUES	Rue de Meyraguet	78
LE BOUGAYROU	Rue des Champs Hauts	80
LES CLAUZELS	Rue des Clauzels	216
LES CLAUZELS	Rue des Clauzels	249
LES CLAUZELS	Rue des Clauzels	185
MEYRAGUET	Rue des Clauzels	85
MEYRAGUET	Rue du Barry Bas	111
MEYRAGUET	Rue du Barry Bas	91
MEYRAGUET	Rue du Barry Bas	10
MEYRAGUET	Rue du Barry Bas	53
MEYRAGUET	Rue du Barry Bas	200
MEYRAGUET	Rue du Barry Bas	170
MEYRAGUET	Rue du Barry Bas	11
MEYRAGUET	Rue du Barry Bas	201
MEYRAGUET	Rue du Barry Bas	81
LE CHAMP DE ROUSSILLE	Rue du Champ de Roussille	240
LES CLAUZELS	Rue du Champ de Roussille	1
LES FROUMENTALS	Rue du Champ de Roussille	156
LES FROUMENTALS	Rue du Champ de Roussille	200
LES FROUMENTALS	Rue du Champ de Roussille	211
CLOS DE LONGAYGUE	Rue du Clos de Longaygue	568
CLOS DE LONGAYGUE	Rue du Clos de Longaygue	504
CLOS DE LONGAYGUE	Rue du Clos de Longaygue	350
LE BOUGAYROU	Rue du Clos de Longaygue	119
LE BOUGAYROU	Rue du Clos de Longaygue	156
LE BOUGAYROU	Rue du Clos de Longaygue	142
LE BOUGAYROU	Rue du Clos de Longaygue	80
LE BOUGAYROU	Rue du Clos de Longaygue	20
LE BOUGAYROU	Rue du Clos de Longaygue	81
LE BOUGAYROU	Rue du Clos de Longaygue	16
LE BOUGAYROU	Rue du Clos de Longaygue	132

L'ENCLOS	Rue du Clos de Longaygue	179
LES BROUSSIOLS	Rue du Clos de Longaygue	608
LES BROUSSIOLS	Rue du Clos de Longaygue	580
PECH DES BOULES	Rue du Clos de Longaygue	455
PECH DES BOULES	Rue du Clos de Longaygue	609
LE BOUGAYROU	Rue du Four	50
LE BOUGAYROU	Rue du Four	117
LE BOUGAYROU	Rue du Four	65
LE BOUGAYROU	Rue du Four	91
LE BOUGAYROU	Rue du Four	53
LE BOUGAYROU	Rue du Four	76
LE BOUGAYROU	Rue du Four	104
CHAMPS DE MOUREAU	Rue du Pech Grisou	105
CHAMPS DE MOUREAU	Rue du Pech Grisou	161
LACOSTE	Rue du Pech Grisou	400
LE BOUGAYROU	Rue du Prieuré	50
LE BOUGAYROU	Rue du Prieuré	46
LE BOUGAYROU	Rue du Prieuré	20
LE BOUGAYROU	Rue du Prieuré	15

---

Philippe MAGNIEN présente des modèles de plaques de noms de rues, de numéros d'adresses. Angélique SABARROS indique que la police de caractère de ces plaques doit être identique. Martine BUFFAROT indique, que les plaques en émail durent approximativement 30 ans, celles en alu laquées, 7 à 8 ans. Ces dernières sont moins chères mais plus fragiles.

La parole circule, puis le choix du modèle se résume ainsi,

- Le modèle de la commune de LIAUZUN convient,
- Caractères de l'écriture en bâton
- Liseré simple arrondi
- Le nom de la commune pourrait être inscrit en haut des plaques.

Une consultation à venir sera faite pour choisir le prestataire qui fournira les plaques de voies et de numéros.

Arrivée de Stéphane CHAMBON à 20h58.

Philippe MAGNIEN présente le rapport de l'exercice 2022.

L'eau provient de ressources propres à raison de 257 920 m<sup>3</sup> –Lacave HS 158 971 M<sup>3</sup>, Lacave BS 44 105 M<sup>3</sup>, Cabouy 44 954 m<sup>3</sup>. Le nombre d'abonnement a augmenté en moyenne de 0,5 % par an. Une augmentation légère avec 8 abonnés supplémentaires. La consommation moyenne par abonné est de 183,58 % par an.

Il évoque les travaux,

- de renouvellement du réseau de la traversée de l'OUYSSSE.
- de l'esplanade Michelet à Rocamadour,
- de déplacement du réseau de Mayrinhac Le Francal.

Les chiffres du SYDED sont identiques avec ceux de la SAUR. Les recettes de vente d'eau correspondent à 141 143 €HT aux collectivités et 184 818 € HT aux exploitants.

L'état de la dette est de 200 923 € au 31 décembre 2022.

Ensuite,

Il présente les nouveaux tarifs 2024. Le syndicat a choisi le scénario 4 indiquant une augmentation de 3,4 %. Comme demandé par Camille ELISABETH il intègre le tableau dans ce procès-verbal afin qu'il soit à la disposition du public.

	2020		2021		2022	
	Exploitant	Syndicat	Exploitant	Syndicat	Exploitant	Syndicat
Nbre d'abonnés	821		824		828	
M <sup>3</sup> consommés	143 808		142 780		151 967	
Abonnement principal	57,13 €	55,05 €	58,25 €	56,42 €	59,86 €	56,42 €
Prix au m <sup>3</sup>	0,8240 €	0,5819 €	0,8362 €	0,5921 €	0,8633 €	0,5921 €
% abonnement / 120 m <sup>3</sup>	39,94%		40,09%		39,97%	
Facture pour une consommation 120 m <sup>3</sup>	280,89 €		286,07 €		290,93 €	
Recettes	164 726 €	128 445 €	175 306 €	136 695 €	180 757 €	136 695 €
Evolution des recettes			6,4%	6,4%	3,1%	0,0%

	2023	2024				
		Sc 1 +0% SIAEP	Sc 2 +0% ab	Sc 3 +1% SIAEP	Sc 4 +2% SIAEP	Sc 5 +3% SIAEP
<b>Recettes estimées du SIAEP</b>	<b>137 272 €</b>	<b>137 272 €</b>	<b>129 214 €</b>	<b>138 644 €</b>	<b>140 017 €</b>	<b>141 390 €</b>
		0	- 8 058	1 372	2 745	4 118
<b>Facture 120 m3</b>	<b>303,8 €</b>	<b>311,2 €</b>	<b>303,8 €</b>	<b>312,7 €</b>	<b>313,9 €</b>	<b>315,2 €</b>
		2,5%	0,0%	2,9%	3,4%	3,8%

**5**

### **Participation financière à la protection sociale des agents**

- Présentation et délibération

Marie-Josée PAYROT secrétaire s'est absentée pour cet ordre du jour.

Stéphane CHAMBON présente le sujet.

Une cotisation pour maintien de salaire est appliquée sur le salaire des agents, en cas d'arrêt de travail, d'invalidité... La mairie adhère à la Mutuelle Nationale des Territoires depuis 1994. Un contrat de prévoyance collective, a été conclu

Suite au décret relatif à la participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, en 2019 la mairie a décidé de participer forfaitairement à l'euro arrondi (inférieur) au contrat de prévoyance collective du maintien de salaire de ses agents nommés, Guy SOULACROIX et Marie-Josée PAYROT.

Aujourd'hui, Arnaud ANDRAL remplace le cantonnier admis à la retraite.

La cotisation de l'agent est assujettie aux cotisations et soumise à l'impôt sur le revenu.

La cotisation des agents est de 66,71 € pour la secrétaire nommée et de 38,94 € pour l'agent technique nommé.



Il explique les statuts de maladie des agents titulaires de la fonction publique territoriale, (maladie ordinaire, congé longue maladie, congé longue durée) et indique à quel moment intervient le maintien de salaire pour l'agent. Il rajoute que la commune a souscrit une assurance permettant de se faire rembourser le salaire payé et non pourvu par l'agent en congé maladie.

Enfin, Le maire demande aux conseillers municipaux de voter

*La délibération est la suivante :*

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n°2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et notamment son article 39 ;

Vu la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique et notamment son article 38,

Vu les dispositions du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

CONSIDERANT les agents actuels nommés :

- Arnaud ANDRAL, agent technique territorial stagiaire,
- Marie-Josée PAYROT, secrétaire de mairie titulaire,

Qui cotisent au maintien sur salaire par contrat labellisé auprès de la Mutuelle Nationale Territoriale du Lot,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité,

- de participer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, dans le cadre de la convention de participation au contrat de prévoyance collective du maintien de salaire de ses agents stagiaires et titulaires,
- de rembourser à l'agent une participation unitaire mensuelle équivalente à la cotisation payée par l'agent arrondie à l'euro inférieur, soit :
  - pour Arnaud ANDRAL à raison de 38 €
  - pour Marie-Josée PAYROT à raison de 66 €

6

## DECISIONS DU MAIRE

Néant

7

## COMPTE RENDU DE REUNIONS

### **Intervention de Camille ELISABETH,**

- Il relate les sujets traités en **Conseil communautaire** du 9 octobre à Cuzance tels que les fonds de soutien au cœur de village, l'inventaire des zones d'activité. Au cours de cette séance, Raphaël DAUBET a annoncé qu'il tenait son dernier conseil communautaire puisqu'il a été sénateur.

- il dit avoir fait la connaissance de **nouveaux voisins**, au Bougayrou, M. et Mme MOTYL. Ils ont acheté la maison de Mme JOUANIN. Ces nouveaux habitants avaient conviés leurs voisins à un apéritif.

### **Intervention de Martine BUFFAROT,**

- elle fait le **compte rendu de l'assemblée générale du Foyer rural** au cours de laquelle sont discutés,
  - les voyages à venir. Une comparaison entre deux agences fait constater une différence de 200 €,
  - l'activité des marcheurs des mardis,
  - les diverses animations, comme les repas, le loto, etc...

Au cours de cette assemblée elle a présenté le projet de TRAIL du TELETHON prévu le 12 novembre en partenariat avec la mairie et le comité des fêtes où les bonnes volontés sont les bienvenues.

Pour le cinéma en plein air, CINE BELLE ETOILE organisé chaque été, elle propose à l'association du Foyer rural de s'associer au comité des fêtes pour animer cette manifestation.

Une **exposition de photos** organisée par l'association de la Vallée des Rocs, cherche un local pour exposer une quinzaines de photos lors du marché de Noël à Lacave, dimanche 3 décembre. La salle polyvalente étant prise pour ce marché, le lieu d'exposition sera très certainement dans l'église du bourg s'il n'y a pas de célébration ce jour-là.

Concernant le **TRAIL** non chronométré du 12 novembre, Angélique SABARROS et Martine BUFFAROT expliquent le déroulé. Les inscriptions sont payantes, le départ est à 9 h30 à raison de 14 kms, tandis que les marcheurs partiront, à 10 heures pour une distance de 8 kms. Les habitants seront conviés à réaliser des plats sucrés. Les organisateurs prépareront une soupe et un plat chaud. La totalité des recettes sera versée au Téléthon.

### **ATELIER A INSECTES**

Dans le cadre du festival culturel de Cauvaldor Résurgence, un atelier gratuit pour petits et grands est proposé par la mairie, dans la salle polyvalente, le samedi 21 octobre après-midi. Il s'agit de fabriquer des hôtels à insectes et des bombes à graines. Angélique SABARROS demande si quelqu'un dispose de caisses à bouteilles en bois.

Le conseil municipal accepte le devis de 260 € ttc, pour préparer l'atelier de 3 heures et l'achat d'hôtel à insectes et bombes à graines.

### **CAUVALDOR CULTURE**

Martine BUFFAROT informe que dans le cadre du festival culturel Résurgence VII, la journée du 22 octobre permettra de partir à la découverte des ponts du territoire. Elle sera animée par un géo morphologue, un ingénieur en environnement et Alexandre JAZEDE comédien. Ce dernier l'a sollicité pour recueillir des témoignages d'écoliers et d'habitants de Lacave présents le 6 octobre 1966 lors de l'effondrement du pont de l'Ouyse. Une rencontre a eu lieu. Une dizaine de Lacavois a pu raconter sa version des faits. Ces témoignages lui permettront de préparer son intervention.

### **LIVRE SUR L'OUYSSSE**

Camille ELISABETH évoque un vernissage au cours duquel un livre sur l'Ouyse d'Annie DECCUPER a retenu son attention. Cette photographe habite Calès.

Fin de séance à 22 heures 40

<b>Secrétaire de séance,</b>	<b>Le maire,</b>
<b>Martine BUFFAROT</b>	<b>Stéphane CHAMBON</b>